



ANTI-FOURMIS

MATIÈRE ACTIVE
D'ORIGINE
VÉGÉTALE

Prêt à l'emploi, le tube anti-fourmis de KB élimine radicalement et durablement les fourmières. Il agit sur les fourmis noires et les fourmis d'Argentine, au stade de larves et adultes. À base d'extraits de plantes de la famille des Astéracées (*Chrysanthemum cinerariaefolium*), ce puissant insecticide est d'origine végétale. Il s'utilise à l'intérieur et aux abords de la maison : terrasses, murs, dallages.

MODE D'ACTION

Le gel-appât anti-fourmis de KB contient un insecticide puissant, actif à très faible dose : les fourmis sont attirées par l'appât et le transportent dans la fourmière provoquant sa destruction par auto-empoisonnement en quelques jours.

QUAND L'UTILISER ?

J F M A M J J A S O N D

• Traiter dès l'apparition des fourmis indésirables.

COMMENT L'UTILISER ?

1. Dévisser le bouchon et le conserver pour refermer le tube après usage.
2. Appliquer à raison de 10 gouttes/m² de produit sur un support non poreux, à l'abri de l'eau, sur le trajet des fourmis.
Durée du traitement : jusqu'à 6 semaines.
1 seule application par traitement.
Temps d'attente entre deux traitements : 7 jours.
3. Bien refermer le tube après usage s'il reste du produit.

Evergreen Garden Care France SAS
4 Allée des Séquoias - 69760 LIMONEST
Tél. 0 805 090 036 - lapausejardin.fr



1 tube de 25 g

KFT25 CR9339



3 121970 182552

Non commercial : VEGETHRIN®. **Composition :** Extraits de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariaefolium* ouvertes et matures avec un solvant hydrocarboné (CAS n° 89997-63-7) 0,05 % m/m. **Type de produit :** Insecticide (TP18) appât prêt à l'emploi sous forme de gel. **Organismes cibles et doses d'emploi autorisés :** Fourmis noires des jardins (*Lasius niger*) et fourmis d'Argentine (*Linepithema humile*) - jusqu'à 3g/m² ou 10 gouttes/m² à l'intérieur et à l'extérieur. **Produit biocide. Pour un usage grand public.**

• H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH208 : Contient du CIT/MIT et du 1,2-benzisothiazolin-3-one : peut produire une réaction allergique. • P102 : Tenir hors de portée des enfants. • P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. • P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. • P391 : Recueillir le produit répandu. • P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans une déchèterie ou par un organisme agréé.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION : • Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. • Appliquer uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être inondées ou mouillées, i. e. protégées de la pluie, des inondations et des eaux de lavage. • Appliquer le produit à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur). • Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter de bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit

être la principale source de nourriture isponible pour les fourmis. • Lors d'une utilisation à l'extérieur, protéger le produit des abeilles et des intempéries en le couvrant (par ex. avec un pot de fleurs ou une tuile) ainsi qu'en l'appliquant dans des fissures ou crevasses. • Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation du produit. • Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants. • Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente. • Dangereux pour les abeilles. • En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de réaction allergique, contacter le centre antipoison. • En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. • En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié. Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux. Stocker dans l'emballage commercial à l'abri de la lumière. Date de péremption dans des conditions normales de stockage : voir sur l'emballage.